

**Zeitschrift:** Minaria Helvetica : Zeitschrift der Schweizerischen Gesellschaft für historische Bergbauforschung = bulletin de la Société suisse des mines = bollettino della Società svizzera di storia delle miniere

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Historische Bergbauforschung

**Band:** - (2000)

**Heft:** 20b

  

**Artikel:** Deux femmes de lettres comtoises nées aux forges de Montagney : Clarisse Vigoureux (1789-1865) et Clarisse Coignet (1823-1918)

**Autor:** Dubos, Jean-Claude

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1089779>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Deux femmes de lettres comtoises nées aux forges de Montagney : Clarisse Vigoureux (1789–1865) et Clarisse Coignet (1823–1918)

### Résumé

Clarisse Vigoureux est née le 11 juin 1789 aux Forges de Montagney dont son père, Nicolas Gauthier, était le directeur. Mais en 1791, Nicolas Gauthier quitte Montagney pour Loulans et c'est là que s'écoule son enfance.

En 1808, elle épouse François Vigoureux et en a trois enfants dont Julie, future épouse de Victor Considerant. Veuve en 1817, à partir de 1820, elle revient passer l'automne à Montagney dont son frère Joseph est devenu directeur. Elle y rencontre Just Mui-ron, ami de son frère qui l'initie au Fourierisme.

Devenue la première disciple féminine de Charles Fourier, elle participe en 1832 à la création d'un journal fouriériste, le Phalanstère et publie en 1834 *Parole de Providence*, réponse fouriériste aux *Paroles d'un Croyant* de Lamennais. Mais après le mariage de sa fille avec Considerant en février 1838, elle vit désormais à l'ombre de celui-ci qu'elle accompagne en exil en Belgique (1849) puis au Texas (1855) où elle meurt le 13 janvier 1865.

Sa nièce, Clarisse Coignet, fille de Joseph Gauthier, née elle aussi à Montagney le 14 novembre 1823 y passa toute sa jeunesse jusqu'à la faillite de son père en 1841. Mariée à l'industriel fouriériste François Coignet (1814–1888) inventeur du béton aggloméré, elle collabora aux revues *La Morale Indépendante* et la *Revue Bleue* et publia de nombreux ouvrages dont un *Cours de morale laïque* et *De l'éducation dans la démocratie*. Mais le plus intéressant reste ses *Mémoires*, publiées hors commerce de 1899 à 1904. Elle est morte à 95 ans en 1918.

### Zusammenfassung

Clarisse Vigoureux kommt am 11. Juni 1789 als Tochter des Direktors des Eisenwerkes Montagney, Nicolas Gauthier, zur Welt. Aber Nicolas Gauthier verlässt 1791 Montagney und zieht nach Larians, wo Clarisse ihre Kindheit verlebt. 1808 heiratet sie François Vigoureux, dem sie drei Kinder schenkt. Eines, Julie, wird die zukünftige Frau von Victor Considerant. Bereits 1817 verliert Clarisse Vigoureux den Mann und kommt als Witwe seit 1820 jeden Herbst nach Montagney, wo ihr Bruder Joseph Direktor geworden ist. Dort begegnet ihr Just Mui-ron, Freund des Bruders, der sie in die Gedankenwelt des Fourierismus einweiht. Als erste weibliche Anhängerin von Charles Fourier beteiligt sie sich 1832 bei der Gründung der Fourieristischen Zei-

tung *Le Phalanstère* und veröffentlicht 1834 *Parole de Providence* als fourieristische Erwiderung auf die *Paroles d'un Croyant* von Lamennais. Nach der Heirat ihrer Tochter mit Considerant im Februar 1838 lebt sie nunmehr im Schatten dieses Mannes, den sie ins Exil zuerst nach Belgien (1849) und später nach Texas (1855) begleitet, wo sie am 13. Januar 1865 stirbt.

Ihre Nichte Clarisse Coignet, Tochter von Joseph Gauthier, kommt am 14. November 1823 in Montagney zur Welt und verbringt dort ihre Jugend, bis zum Bankrott ihres Vaters im Jahre 1841. Sie heiratet den fourieristisch gesinnten Industriellen François Coignet (1814-1888), den Erfinder des Betonagglomerats. Sie veröffentlicht verschiedene Beiträge in den Zeitschriften *La Morale Indépendante* und *La Revue Bleue*, und schreibt zahlreiche Bücher, davon einen *Cours de morale laïque* und *De l'éducation dans la démocratie*. Das interessanteste Werk aber sind ihre *Mémoires*, die sie von 1889 bis 1904 im Selbstverlag herausgibt. Sie stirbt im Alter von 95 Jahren 1918.

### **Riassunto**

Clarisse Vigoureux è nata l'11 giugno 1789 alla Forgia di Montagney dove suo padre, Nicolas Gauthier, era il direttore. Nel 1791 Nicolas Gauthier lascia Montagney per Larians, dove trascorre la sua infanzia. Nel 1808 sposa François Vigoureux e dall'unione nascono tre figli fra cui Julie, futura sposa di Victor Considerant. Vedova nel 1817, a partire dal 1820 Clarisse trascorre l'autunno a Montagney dove suo fratello Joseph è diventato direttore. Ella incontra Just Muiron, amico di suo fratello, che la inizia al «fourierismo». Divenuta il primo discepolo femminile di Charles Fourier, Clarisse partecipa nel 1832 alla creazione del giornale «fourierista», il *Phalanstère* e pubblica nel 1834 «*Parole de Providence*», risposta «fourierista» alle «*Paroles d'un Croyant Lamennais*». Ma, dopo il matrimonio di sua figlia con Considerant nel febbraio del 1838, Clarisse vive ormai nell'ombra di colui che lei accompagna in Belgio (1849) poi in Texas (1855) dove muore il 13 gennaio 1865.

Sua nipote, Clarisse Coignet figlia di Joseph Gauthier, pure lei nata a Montagney il 14 novembre 1823 vi trascorre tutta la giovinezza fino al fallimento del padre avvenuto nel 1841. Sposata all'industriale «fourierista» François Coignet (1814-1888) inventore del beton agglomerato, collabora alla rivista «*La Morale Indépendante*» e alla «*Revue Bleue*» e pubblica numerose opere fra cui un corso di morale laica e di educazione nella democrazia. Mai il più interessante restano le sue memorie pubblicate fuori commercio dal 1899 al 1904. Clarisse Coignet è morta a 95 anni nel 1918.

En 1772, lors du recensement des forges comtoises, les fourneau, forge, fonderie et martinet de Montagney, sur l'Ognon, appartenant au marquis de Choiseul-la-Baume étaient affermés au sieur Guy, propriétaire exploitant des forges du Magny-Vernois près de Lure. Elles produisaient alors 450'000 livres de fonte en gueuse et 300'000 livres de fer, mais le martinet était en ruine<sup>1</sup>.

En 1788, Guy fait faillite et les forges du Magny sont rachetées par Jacques-Antoine Praileur, régisseur du fourneau de Fallon, appartenant au marquis de Raincourt et amodié à Thomas Lombard, trésorier des Ponts-et-Chaussées de Franche-Comté, neveu et héritier de la puissante famille des Bouchet qui avait le monopole de la fourniture d'armes et de boulets aux arsenaux de la marine. En 1779, Praileur et Lombard, associés à Claude-Nicolas Morel avaient pris à ferme l'importante forge de Neufchâtel, sise à Bourguignon près de Pont-de-Roide, appartenant à la duchesse de Lorges. En 1787, ils en avaient confié la direction à Nicolas Gauthier, précédemment commis au fourneau de Fallon puis directeur de la forge de Conflandey, qui avait épousé en 1781 Claudine Dussaux, nièce de Praileur. C'est à Neufchâtel que naît le 4 octobre 1787 leur fils Joseph, le futur «Napoléon des forges».

Le bail de Neufchâtel se terminait le 31 décembre 1788. Dès le mois de septembre, Praileur a conseillé à Lombard de racheter le bail de Montagney mais ce n'est qu'au mois de janvier 1789 qu'un certain Grangier écrit à Jeanningros, homme à tout faire de Thomas Lombard : *«concernant la forge de Montagney, je vous prie d'informer M. Lombard que s'il pensait sérieusement à faire cette acquisition, il serait possible de lui procurer, moyennant un petit sacrifice pour le droit de retenues»*<sup>2</sup>.

Thomas Lombard consentit certainement à faire ce sacrifice, car le 26 mars, Praileur écrit à son tour à Jeanningros : *«Gauthier vient d'arriver ici, qui m'a dit que M. Lombard avait fini pour les forges de Montagney. Il sait combien je l'avais engagé à faire cette affaire»*<sup>3</sup>.



Fig. 1 : Clarisse Vigoureux, dessin. Musée du Temps, Besançon.



Fig. 2 : Clarisse Coignet, buste en terre cuite par Marguerite Syamour. Musée du Temps, Besançon.

C'est Gauthier qui est choisi pour diriger Montagney et il s'y installe. C'est là que naît le 11 juin 1789 sa fille Claire-Charlotte-Dorothee, connue de ses contemporains et de la postérité sous le nom de Clarisse Vigoureux.

Mais au bout de deux ans, Nicolas Gauthier quitte Montagney : en mars 1791, il devient directeur des forges de Loulans, affermées elles aussi à Thomas Lombard. C'est là que se passa l'enfance de Clarisse dans le cadre harmonieux du château de Loulans et c'est là aussi que naissent ses deux jeunes frères Claude-François en 1793 et Constant en 1797.

En 1805, Nicolas devient directeur de la forge de Châtillon-sur-Lison dans le Doubs et c'est à Châtillon qu'est célébré le 29 octobre 1808 le mariage de Clarisse avec Pierre-François Vigoureux. Celui-ci était, en association avec sa mère et son beau-frère François Colin, marchand drapier à Besançon et c'est là que le couple s'installe et que naissent leurs trois enfants: Claire (1809), Paul (1811) et Julie (1812).

C'est donc une existence monotone de bourgeoise provinciale qui semble la voie toute tracée pour Clarisse Vigoureux. Mais le destin devait en décider autrement et les premières bourrasques eurent pour origine les imprudences de son père.

Celui-ci s'était engagé à verser à son gendre une dot de 60'000 francs, payable en deux versements en 1811 et 1814. Mais à cette date il ne lui a rien versé du tout et en 1811, il s'est lancé dans une opération hasardeuse en rachetant à Mouchel, épinglier à Laigle une créance sur Hugues Ménégoz propriétaire des tireries de Montarlot et de Boulton dans le canton de Rioz. Déjà propriétaire de celle de Beaumotte-les-Montbozon, il espère ainsi s'assurer le monopole de la fabrication du fil de fer en Haute-Saône, mais en 1814 il n'a pas versé non plus les 30'000 francs dus à Mouchel.

C'est alors que naît dans son esprit une idée qui paraîtrait ingénieuse si elle avait l'accord du principal intéressé: il s'agit en somme d'éteindre une dette par une autre, en achetant les tireries de Montarlot et de Boulton au nom de son gendre François Vigoureux. C'est ce qu'il fait le 11 avril 1815 devant le notaire Tribouley de Cenans, se faisant fort de faire approuver et ratifier la cession par la signature de son gendre<sup>4</sup>. En réalité celui-ci prend fort mal la chose, car les deux usines sont dans le plus grand délabrement. Le 19 décembre, devant le notaire Belamy de Besançon, Vigoureux déclare «*que cette acquisition ne lui convenait nullement et qu'il ne la ratifierait jamais*<sup>5</sup>.» Et dans la foulée il fait prendre contre son beau-père au bureau de Vesoul une hypothèque sur les usines de Beaumotte et d'Aubertans en garantie de la dot, exigible le 19 décembre 1821.

C'est donc la brouille entre les Gauthier et les Vigoureux.

Mais François Vigoureux est plus près de sa perte qu'il ne le croit. L'année 1817 est en effet dans l'Est de la France et toute une partie de l'Europe le théâtre d'une grave crise de subsistance due aux intempéries. A Besançon, le prix du blé monte à des hauteurs jamais atteintes et le 27 mai le bibliothécaire Charles Weiss note dans son journal : «*on a répandu le bruit que M. Vigoureux, l'un de nos négociants les plus accrédités avait été arrêté pour avoir conseillé à un voiturier qui amenait du blé au marché d'en porter le prix à 22 francs le double décalitre. Cette nouvelle, d'autant*

*plus absurde que M. Vigoureux est absent depuis plus de trois semaines a pris sur le champ une consistance étonnante<sup>6</sup>.»*

Vigoureux fut profondément affecté par cette accusation probablement fausse, car le 15 juin Weiss écrit à nouveau : *«Vigoureux, mon ami, l'un des hommes les plus estimables de Besançon, est sorti de chez sa sœur, mariée à un M. Juif de Lyon emportant les pistolets et n'a plus reparu. On soupçonne qu'il a attenté à ses jours.»* Et enfin, le 10 juillet 1817, *«On a retrouvé le corps de Vigoureux dans le bois de Charbonnières à deux lieues de Lyon.»*

Cédant la part de son mari dans son commerce de drap à son beau-frère François Colin, Clarisse Vigoureux se retire avec ses enfants rue du Collège et place toute sa fortune et le patrimoine de ses enfants dans les affaires de son frère Joseph Gauthier. Paradoxalement, celui-ci a été le bénéficiaire de l'achat de Montarlot et de Boulton, car, placé par son père à la tête de ces usines il a réussi à en faire alors qu'elles étaient en pleine faillite, des entreprises rentables. Ceci a attiré sur lui l'attention des grands propriétaires terriens, soucieux de placer un homme expérimenté à la tête des forges qui servent de principal débouché au bois de leurs forêts. C'est ainsi que, dès 1820 le marquis de Grammont amodie à Joseph Gauthier les deux forges dont il est le propriétaire, Villersexel et Montagney qu'il a acquis en 1810.

Joseph Gauthier s'installe alors à Montagney dans la résidence qu'il a quittée 29 ans plus tôt et dont il fait le centre de son empire : ce n'est pas moins de 25 forges en effet, situées dans les trois départements comtois qu'il exploitera jusqu'en 1840, les plus importantes étant celles de Magny-Vernois, Fraisans et Villersexel<sup>7</sup>. Il est alors, pour la valeur de la production, le troisième sidérurgiste de France, derrière la Compagnie des hauts fourneaux de la Loire et de l'Ardèche et Boigues frères (Fourchambault), mais devant Schneider et de Wendel.

C'est à Montagney où elle passe désormais la fin de l'été et la moitié de l'automne que Clarisse Vigoureux va faire la rencontre qui va bouleverser et orienter sa vie. Laissons-lui la parole : *«En l'année 1821 (en réalité 1822) alors que Fourier imprimait à Besançon le grand traité intitulé «Association domestique agricole» on reçut à la campagne où j'étais chez l'un de mes frères la visite de M. Just Muiron. Bien qu'il fut l'ami de mon frère, je ne l'avais pas vu depuis l'époque de mon mariage. Il est un sujet qui me préoccupait alors, c'était la difficulté d'élever les enfants sans les soumettre à un mode d'éducation dont les rigueurs et le peu de succès m'affligeaient vivement. Pour le garçon surtout, l'embarras était extrême... Il me fut répondu (par M. Muiron) qu'à Besançon même il s'imprimait un livre où je trouverais, avec la réponse à toutes mes questions la loi de toutes les satisfactions. Grande assurément était la promesse, mais sa réalité dépassa l'espérance.»<sup>8</sup>* C'est donc Just Muiron, depuis 1816 le premier et le seul disciple de Fourier, qui apporta à Clarisse Vigoureux les épreuves du *Traité de l'Association domestique-agricole*, le second grand ouvrage de Fourier, dont il surveillait l'impression à Besançon. Clarisse le lut en feuilles avant qu'il eût été assemblé et broché... *«Ce fut comme l'horizon d'un monde nouveau où le but de la vie m'était révélé que ce grand livre ouvrait pour moi»,* écrit-elle. *«Là*

*était écrite, formulée dans tous ses détours et immédiatement applicable à la race humaine, la loi de Régénération. Tout cela était clair, évident, certain.»<sup>9</sup>*

«*En rentrant à Besançon,*» poursuit-elle, «*je n'y trouvai pas M. Fourier. Il venait de repartir pour Paris.*». C'est au début de novembre 1822 que Fourier quitta Besançon pour Paris et Clarisse ne devait faire sa connaissance qu'en 1828. Mais, dès Pâques 1821, elle avait placé son fils Paul, âgé de dix ans, en pension chez Jean-Baptiste Considerant, professeur de rhétorique au collège de Salins qui jouissait d'une grande réputation de pédagogue. Son plus jeune fils Victor devint rapidement le meilleur ami de Paul Vigoureux.

En 1824, Victor Considerant, jeune bachelier de 16 ans à peine vint au Collège de Besançon pour y préparer le concours de Polytechnique. Clarisse Vigoureux fut sa correspondante et lui inculqua sa passion pour les œuvres de Fourier.

En même temps Victor Considerant était amoureux de la fille aînée de Clarisse, Claire dite aussi Clarisse, née en 1809. Mais deux mois à peine après son admission à Polytechnique, la jeune fille, à peine âgée de 17 ans, mourait au domicile de sa mère de façon soudaine, le 15 janvier 1827. Ce fut une grande douleur pour sa mère, sa sœur Julie et aussi pour Victor.

En 1828 et 1829, Fourier séjourne pendant huit mois à Besançon où il surveille l'impression de son troisième ouvrage, le *Nouveau Monde industriel*. En 1832, la pensée de Fourier commence enfin à toucher un large public. Le 1er juin est fondé le premier journal fouriériste, le *Phalanstère* ou la *Réforme industrielle* dont les directeurs sont Considerant et Lechevalier et les gérants Fourier, Muiron et Paul Vigoureux, simple prête-nom de sa mère, une femme ne pouvant être gérante d'un journal politique<sup>10</sup>. C'est alors que Clarisse Vigoureux fait ses premières armes d'auteur en publiant le 12 juillet 1832 un article intitulé *La misère des peuples en opposition avec les voies de la Providence* où elle écrit notamment ces lignes qui n'ont rien perdu de leur actualité : «*Jamais les nations n'ont été plus éclairées qu'aujourd'hui et les hommes s'égorgent, quand ils sont faits pour s'aimer. N'est-il pas évident que c'était à un moyen d'administration universelle du globe qu'il était urgent de s'attaquer ?*»

La grande affaire cependant était la création à Condé-sur-Vesgre près de Rambouillet, d'une colonie sociétaire inspirée des idées de Fourier. Paul Vigoureux y participe comme colon et y fait la connaissance de deux jeunes montbéliardais Frédéric Dorian et Charles Lecomte. Mais, faute d'avoir pu réunir les fonds nécessaires, dès septembre 1833 l'échec est patent et en février 1834 Paul Vigoureux, Dorian et Lecomte sont engagés comme commis par Joseph Gauthier aux forges de Montagney.

En décembre 1833 Clarisse et Julie Vigoureux sont toutes les deux malades. Pour rétablir leur santé, elles vont passer l'hiver et le printemps 1834 à Nice. À Toulon, Clarisse Vigoureux fait la connaissance du principal disciple de Ballanche, Martial Guillemon, officier de givie qui semble avoir brûlé pour elle d'une passion platonique, car elle a brûlé une partie de ses lettres<sup>11</sup>.

Sans doute était-elle encore à Nice le 30 avril 1834 le jour où paraissent en librairie les *Paroles d'un Croyant* ouvrage de Lamennais qui devait avoir un énorme retentisse-

ment, et qui fit même l'effet d'une bombe car le sentiment général était que Lamennais brandissait la torche de la lutte des classes et appelait les pauvres à la révolte.

Or la notion de lutte des classes est parfaitement étrangère à la pensée de Fourier. On peut même dire que son idée maîtresse, l'association Capital – Travail – Talents est à l'origine de toutes les formes modernes de cogestion et de participation qui lui tournent résolument le dos. C'est la raison pour laquelle Clarisse Vigoureux entreprit de répondre aux *Paroles d'un Croyant* en publiant *Parole de Providence*, imprimé chez Deis à Besançon en octobre 1834<sup>12</sup>.

*Parole de Providence* comme les *Paroles d'un Croyant* dont elle s'inspire, est un long poème en prose de forme incantatoire, dans lequel Clarisse Vigoureux reproche à Lamennais de méconnaître «*la loi d'organisation, la loi d'ordre et d'harmonie qu'il fallait chercher et trouver. Mais il dit que les Révolutions sont un bienfait pour l'homme, qu'elles le purifient et le préparent pour la vie céleste. Vous entendez : c'est à la vie céleste qu'il renvoie le bonheur et il nie ainsi l'universalité de la Providence*».

Mais c'est dans la condamnation de la violence que Clarisse Vigoureux trouve ses plus beaux accents et se montre le plus convaincante : «*le Mal ne renfermera jamais le germe du Bien... La liberté ne se recueillera jamais au milieu des décombres... Les décombres n'offrent que des pierres pour bâtir des prisons nouvelles et des fers pour de nouvelles oppressions.*»

En dépit d'un article enthousiaste du célèbre critique Gustave Planche : «*l'elle vient, couverte d'une logique de fer comme une cuirasse antique, armée d'une parole brillante comme une épée et l'âme inspirée du sentiment de l'harmonie des choses, de Dieu et de l'Univers*» *Parole de Providence* n'obtint aucun succès et rencontra peu d'écho en dehors des militants fouriéristes.

En cette même année 1834, Clarisse Vigoureux quitte Besançon pour Paris où elle s'installe avec sa fille. Mais elle continue à passer les mois d'automne à Montagney.

En 1835, elle commande à l'artiste bisontin Jean Gigoux le grand portrait de Fourier, maintenant au musée de Besançon. En 1836 Victor Considerant – qui épousera sa fille Julie en février 1838 – fonde un nouveau journal fouriériste *La Phalange*. Dans le second numéro, Clarisse publie une critique très sévère de *Jocelyn*: «*C'est en vain*», écrit-elle «*lque nous y avons cherché un but humanitaire, une pensée sociale... C'est toujours le vieux dogme de la répression, la vieille loi du sacrifice qui viennent jeter leurs lueurs agonisantes sur ce poème...*»

Fourier meurt le 10 octobre 1837 après avoir désigné Victor Considerant comme son successeur à la tête de l'École Sociétaire. Désormais Clarisse Vigoureux semble vivre dans l'ombre de son gendre, publiant seulement quelques rares articles dans ses journaux.

À partir de 1837 cependant, de nouveaux nuages se profilent à l'horizon ; Clarisse a placé toute sa fortune et celle de ses enfants dans les affaires de son frère Joseph Gauthier. Celui-ci a introduit dans toutes ses usines – y compris Montagney – une nouvelle méthode d'affinage, celle du bois desséché, mais les acheteurs ne suivent

pas. «*En 1838 nous avons perdu 800'000 francs, en 1839 1'000'000...*» écrira plus tard Paul Vigoureux. En septembre 1839 celui-ci se sépare de son oncle et s'associe à Benoît Trayvou de Gray. Joseph Gauthier leur cède le bail d'un certain nombre de ses usines dont Baignes où s'installe Paul Vigoureux et Fraisans où il place son ami Dorian, en stipulant que les constructions qu'il y a faites sont désormais la propriété de Paul. Mais les affaires de Joseph Gauthier continuent à se dégrader et en septembre 1840, il réclame à son neveu 80'000 francs, valeur de ces constructions. Paul doit s'incliner, mais la rage au cœur, il assigne son oncle devant le tribunal de Baume-les-Dames pour une créance de 63'000 francs. Le procès n'aura pas lieu. Claude-François Gauthier, frère cadet de Joseph et de Clarisse a réussi à apaiser Paul en lui cédant la propriété du moulin de Montarlot.

Cet épisode devait laisser de profondes cicatrices, car c'est la brouille entre Paul et le reste de sa famille y compris sa mère qui ne le reverra plus. La Révolution de 1848 amena Considerant sur le devant de la scène politique mais aucun de ses projets ne se réalisa, que ce fut le droit au travail, la création d'un ministère du Progrès ou le vote des femmes. Le 13 juin 1849, il prenait avec Ledru-Rollin la tête d'une insurrection contre le soutien apporté par la France à la papauté en lutte avec la République romaine. Décrété d'arrestation, il s'enfuit en Belgique où sa femme et sa belle-mère le rejoignirent. Quelques années plus tard, le fouriériste américain Albert Brisbane le persuadait de créer un phalanstère au Texas. Le 14 janvier 1855 Considerant, Julie et Clarisse Vigoureux s'embarquaient pour les Etats-Unis. Mais la tentative de Réunion fut un désastre et ils durent se réfugier à San Antonio où Clarisse Vigoureux mourut le 13 janvier 1865<sup>13</sup>. Quant à Joseph Gauthier, déclaré en faillite le 20 janvier 1841, il avait dû quitter Montagney et, dès le mois de juillet, il s'était embarqué pour l'Algérie où il devait découvrir un important gisement de fer dans la région de La Calle. Quoiqu'en ayant obtenu la concession, il ne parvint pas à en commencer l'exploitation, sans doute à cause de l'hostilité du maréchal Bugeaud qui craignait de voir s'implanter sous sa direction une colonie fouriériste. Désespéré, il rentra en France pour y mourir le 30 septembre 1847 chez son neveu Paul Vigoureux au château de la Vaivre.

Sa fille Clarisse, née à Montagney le 14 novembre 1823 y a passé toutes ses années de jeunesse. Dans ses *Mémoires*, publiés hors commerce en 1899 et dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon – certainement le meilleur ouvrage sorti de sa plume – elle s'étend longuement sur les travaux et les jours à Montagney au temps de sa jeunesse heureuse. Nous ne pouvons malheureusement tout citer, voici du moins l'évocation du travail de la forge : «... *Les minerais, extraits du sol et savamment mélangés sont précipités dans un fourneau de maçonnerie par une ouverture ménagée dans la partie supérieure. Des feux ardents, animés par d'énormes soufflets les mettent en fusion. L'opération à bon point, le fourneau est percé dans sa partie inférieure d'où la fonte s'écoule comme une rivière de feu et se répand dans un grand moule de sable où elle forme en se refroidissant une barre longue et épaisse appelée gueuse. D'adroits ouvriers, enveloppés et encapuchonnés de peaux épaisses plongent dans le réservoir de feu de grandes cuillères à long manche appelées poches, en retirent la fonte en ébullition et vont la verser*

*dans d'autres moules d'ou elle sort à l'état d'ustensiles; La gueuse est à son tour amollie aux feux de forge, brisée et pétrie par un marteau monumental et ses pièces réduites en barreaux s'affinent dans l'engrenage de la tirerie.»*

*«Pas de mauvaises odeurs dans ces grands ateliers où l'air circule librement. Le travail souvent dur implique des mouvements libres et variés qui développent le corps, appellent l'attention, laissent place à l'initiative. L'ouvrier d'état – par opposition au manoeuvre qui lui gagne parcimonieusement son pain – a de l'aisance. Tous possèdent avec le logement, le chauffage, l'éclairage et un petit jardin. Les fils font de bonne heure leur apprentissage sous la direction de leurs pères et dès 12 à 14 ans contribuent au gain commun.»* Madame Gauthier comme George Sand à Nohant, fait office de pharmacienne avec une armoire remplie de drogues. Dès l'entrée de l'hiver, on taille dans les ballots de cotonnades sous sa direction robes, jupes, chemises et pantalons pour les plus pauvres. Elle a institué une école dont elle choisit l'institutrice et où elle distribue les prix.

Désormais sans dot, Clarisse décide, après la faillite de son père, de se consacrer à l'enseignement et elle part en Angleterre comme répétitrice de Français. C'est une étape importante car elle s'y convertit au protestantisme. De retour en France elle rejoint sa mère et des amis communs la présentent à un industriel fouriériste lyonnais, François Coignet, l'inventeur du béton aggloméré, qu'elle épouse en 1850. En 1851, quelques mois après la naissance de leur fille Lucy, les Coignet se fixent à Saint Denis où François a ouvert une nouvelle usine<sup>14</sup>.

Passionnée d'éducation, elle fonde en 1856 la Société pour l'enseignement professionnel des femmes et collabore aux revues : *La morale indépendante* fondée par son ami le franc-maçon Alexandre Massol et la *Revue Bleue* dirigée par Eugène Yung, époux d'Elisa Coignet, fille du premier mariage de son mari. Elle publie plusieurs ouvrages notamment *Cours de morale à l'usage des écoles laïques* (1874), *De l'éducation dans la démocratie* (1881), *La morale dans l'éducation* (1883) et en 1895 la première biographie de Victor Considerant.

Le fils de Clarisse, Edmond Coignet (1856–1915) fut, comme son père, un pionnier de l'architecture en béton. François avait construit un immeuble à Saint Denis (1851), dirigé l'endiguement de la baie de Saint Jean-de-Luz (1854) puis érigé l'église du Vésinet (1862) et l'aqueduc de la Vanne (1867–1874). Edmond construisit la galerie elliptique d'Achères (1892) et le casino de Biarritz et inventa le pieu en béton armé pour les constructions antisismiques.

Sa soeur aînée Lucy, divorcée d'Emeric dit Attila de Gérando-Teleki, collaborateur et ami du géographe Elisée Reclus, s'est remariée avec Auguste Kleine, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Après leur commun veuvage, Auguste Kleine recueillit chez lui Victor Considerant et à sa mort en 1893 devint son exécuteur testamentaire. En 1925, Auguste Kleine légua les très riches archives sociétaires provenant de Fourier, Clarisse Vigoureux et Considerant au Centre de Documentation Sociale fondé par Célestin Bouglé. Elles sont maintenant partagées entre les Archives Nationales, la Bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure et la Bibliothèque de Besançon.

## Orientations bibliographiques

- Allen 1991 : ALLEN (J.). – Clarisse Coignet in Waithe (Mary-Helen) dir. – *A history of women philosophers*, Kluwer (Pays-Bas) 1991 – Tome 3, pp. 171–183.
- Beecher 1993 : BEECHER (J.). – *Fourier le visionnaire et son monde*. Traduit de l'Américain. Paris – Fayard, 1993.
- Coignet 1899–1904 : COIGNET (C.). – *Mémoires*. Lausanne Imp. Pache-Varidel 1899–1904. 4 vol.
- Coignet 1895 : COIGNET (C.). – *Victor Considerant, sa vie, son œuvre*. Paris, Alcan 1895.
- Dommanget 1929 : DOMMANGET (M.). – *Victor Considerant, sa vie, son œuvre*. Paris. Editions Sociales Internationales, 1929.
- Dubos 1984 : DUBOS (J.-C.). – Une famille de maîtres de forges: les Gauthier, *Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône*. n°17, 1984, pp. 61–114.
- Dubos 1985 : DUBOS (J.-C.). – Un cent-cinquantenaire oublié : Parole de Providence de Clarisse Vigoureux (1834). *Le Jura Français*, n°85, janvier–mars 1985, pp. 9–12.
- Joliot 1983–1984–1987 : JOLIOT (J.). – Clarisse Coignet, *Procès-verbaux et Mémoires de l'Académie de Besançon*, années 1983, 1984 et 1987.
- Léger 1934 : LEGER (Ch.). – Victor Hugo et Edouard Grenier, *Franche-Comté-Monts-Jura*, n°185, Décembre 1934; évocation de Clarisse Coignet.
- Thibert 1926 : THIBERT (M.). – *Le féminisme dans le socialisme français, 1830–1850*. Paris, Giard, 1926. Clarisse Vigoureux, pp. 130–133.
- Vernus 1993 : VERNUS (M.). – *Victor Considerant, 1808–1893. Le cœur et la raison*. Dôle/Saint Imier, Canevas, 1993.
- Vigoureux 1993 : VIGOUREUX (C.). – *Parole de Providence*. Préface de J.-C. Dubos. Seyssel, Champs Vallon. 1993. Dix-neuvième réédition de l'édition de 1847.

## Notes

- <sup>1</sup> Gilles Bertrand : *Les forges françaises en 1772*. Paris SEVPEN, 1960, p. 44.
- <sup>2</sup> Archives Départementales du Doubs 15B 842 – Papiers Jeanningros.
- <sup>3</sup> Ibidem.
- <sup>4</sup> Archives Départementales de Haute-Saône 2 E 11011 – Notaire Tribouley – Cenans.
- <sup>5</sup> Archives Départementales du Doubs E 20 – 17 - Notaire Belamy, Besançon.
- <sup>6</sup> Weiss Charles : *Journal 1815–1822*, publié par Suzanne Depier. Paris, Les Belles Lettres 1972, p. 166.
- <sup>7</sup> La liste de ces forges est dans : Dubos 1984.
- <sup>8</sup> Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (Paris), Fonds Considerant 8/4/1.
- <sup>9</sup> Ibidem.
- <sup>10</sup> D'où une confusion propagée par le *Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier français* de Jean Maitron (1ère édition 1960) et les auteurs qui l'ont suivis, notamment Dominique Desanti, qui fait de Paul Vigoureux le mari de sa propre mère!
- <sup>11</sup> Il s'en plaint dans celles qui sont conservées à la Bibliothèque Municipale de Besançon – Nouvelles acquisitions 115.
- <sup>12</sup> Une seconde édition fut publiée en 1847 à la *librairie de l'École Sociétaire*. Elle a été réimprimée en 1993 avec une préface de Jean-Claude Dubos (Seyssel, Champ Vallon, coll. Dix-neuvième).

<sup>13</sup> Une notice nécrologique paraît en juillet 1865 dans la revue «*les Annales franc-comtoises*» sous la plume de Jules Sauzay, historien catholique qui avait épousé Claire Humbert, fille d'une cousine germaine de Clarisse Vigoureux et de François Humbert qui avait dirigé pour Joseph Gauthier les forges de Fraisans et de Bonnal.

<sup>14</sup> Après le coup d'état du 2 décembre, François Coignet et sa femme abritèrent quelque temps chez eux le député Jules Favre décrété d'arrestation. Par une malheureuse distraction, les biographes de Jules Favre, M. Reclus et P.-A. Perrod écrivent que Jules Favre a trouvé refuge chez Léon Coignet, industriel (au lieu de François) – Renchérissant sur cette erreur, les descendants de la famille Gérando-Teleki pensent que sa fille Lucy Coignet est la fille du peintre Léon Cogniet.

Adresse de l'auteur : Jean Claude Dubos  
Association d'Etudes Fourieristes  
55 rue de Dôle - Bât. 2 - Cage 7  
F-25000 Besançon, France